

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal
de la COMMUNE DE RONCHAMP

Séance ordinaire du 11 octobre 2022

L'An deux mil vingt-deux, le onze Octobre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CORNU, Maire, conformément aux dispositions du C.G.C.T. (art. L 2121.7 à L 2121.34).

Nombre de Membres		
Afférents au C.M. 23	En exercice 23	Présents : 18 Votants : 22 Absents : 5

Présents : M. DURUPT - Mme QUINTERNET - M. JAMMI - Mme AUBRY - M. TARIN - Mme LAROCHE - Mme BINDER - Mme GRES - Mme DUMONTEIL - M. GOISET - M. MECHINAUD - M. HERNANDEZ - M. FILLATRE - M. DEVILLERS - Mme BRUCHON - Mme LEUVREY - M. MOUGIN

Date de la Convocation
07 octobre 2022

Absents : ---

Excusés : Mme NIGGLI (pouvoir à Mme DUMONTEIL) - M. SKRZYPCZAK (pouvoir à Mme AUBRY) - M. DURPOIX (pouvoir à Mme LAROCHE) - Mme TOURDOT - M. ORTSCHIEDT (pouvoir à M. GOISET)

Date d'Affichage
18 octobre 2022

M. TARIN a été nommé secrétaire (art. L 2121.15).

N° 69 : Rapport d'activité 2021 du SMICTOM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article D 2224-1,

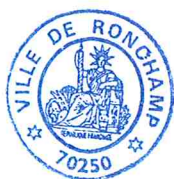
M. le Maire présente le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité de service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du SMICTOM - Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ce rapport qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Affiché le 18.10.2022
ID : 070-217004514-20221011-7-DE

